



COMMISSION des STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du Mardi 21 janvier 2020

Présents :

MM : Jean-Michel BOULE, Didier DARRIET, Christian GRELLAUD, Jean-Marie GASTON
Excusée : Mme. SIMON Elisabeth (Présidente), Nicolas SOULE

1/ Homologation des Tournois des clubs (niveau Départemental et/ou Régional)

La Commission homologue l'organisation tournois et rappelle que les tournois ne sont autorisés qu'à la condition qu'il n'y ait pas de matchs de Championnats, Coupes ou Plateaux programmés dans les mêmes catégories aux dates du tournoi, ces compétitions restant prioritaires.

La commission demande au club RC METROPOLE l'autorisation d'homologation du tournoi.

Au Club FC LOUBESIEN l'autorisation d'homologation du tournoi et son règlement.

2/ Quelques modifications

Quelques changements sont effectués sur les règlements sportifs, concernant les descentes de D3 en D4 et sur les montées de D4 en D3.

Il faut lire : Compétitions seniors Rétrogradations D3 en D4 **11 équipes**

- Les équipes classées 12^{ème} place des 8 poules
- Les trois (3) plus mauvaises équipes finissant 11^{ème} des 8 poules.

Montées de D4 en D3

- Accèdent à la division supérieure à l'issue de la saison, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} place des X poules.

A l'issue de la saison 2019/2020 la D4 sera constituée de X poules de X équipes suivant les engagements.

- L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 16h.

Le secrétaire
Didier DARRIET